

AVENANT N° 1 AU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL HISTORIQUE 2019

/...

Article 2 – CONCURRENTS, LICENCES

Les quatre catégories sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence française Motos Anciennes Tout terrain (MAT, **MAT2**) ou bien d'une licence nationale (NCO, NTR) ou d'une licence internationale.

Remarque : La licence MAT n'autorise qu'au pilotage d'une moto définie au Code Sportif par « freins à tambours et datant d'avant 1985 ».

Les licences une manifestation LAJ (à la journée) sont acceptées sur chaque épreuve et les pilotes figureront au classement de la journée mais ne pourront pas figurer dans le classement cumulé de la saison.

/...

Paris, le 2 avril 2019